Un plan d'action de trois ans pour améliorer la surveillance de l'environnement

Dossier de

de /> la rédaction de H2o September 2018

Le ministÃ"re chinois de l'Écologie et de l'Environnement mettra en œuvre cette année un plan d'action de trois ans pour lutter contre les violations environnementales comme la falsification des données de surveillance et les interférences avec ces derniÃ"res. Le ministÃ"re renforcera la supervision et vérifiera les données collectées par les organes de surveillance aux niveaux provincial, municipal et de district, a indiqué un responsable du ministÃ"re. Les pollueurs dans les régions cruciales telles que la zone Beijing-Tianjin-Hebei et le delta du fleuve Yangtsé, ainsi que des secteurs comme la papeterie, feront l'objet d'une surveillance minutieuse, selon le responsable. Malgré les progrÃ"s réalisés ces derniÃ"res années dans la surveillance écologique et environnementale, le pays reste confronté à des problÃ"mes graves et urgents tels que la falsification répétée des données par les pollueurs et l'ingérence récurrente des autorités loca noté le responsable. Les responsables locaux reconnus coupables d'ingérence dans la surveillance environnementale feront l'objet de sanctions disciplinaires conformément aux lois et rÃ"gles ad hoc, et ceux responsables de violations criminelles en altérant ou falsifiant des données de surveillance seront poursuivis par les organes judiciaires, a-t-il ajouté.

Plus tà t ce mois-ci, le ministà re a eu des entretiens avec des responsables du gouvernement de la ville de Linfen, dans la province riche en charbon du Shanxi, en raison des mesures laxistes de protection environnementale et de la détérioration de la qualité de l'air. Le ministà re a découvert que la ville avait falsifié des données de surveillance de l'environnement entre avril 2017 et mars 2018 en s'ingérant à presque 100 reprises dans le travail de ses six stations de surveillance. Seize personnes impliquées dans la falsification des données ont été reconnues coupables et condamnée à des peines de prison en mai 2018.

Xinhuanet